

    	<p>SITES NATURA 2000 DU LITTORAL GIRONDIN</p> <p>FR7200697 « Boisements chênes verts des dunes du littoral girondin »</p> <p>FR7200703 « Forêt de la Pointe de Grave »</p> <p>FR7200678 « Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret »</p>
<p>ONF – Agence LNA</p> <p>Service Développement Littoral Risques Naturels</p> <p><u>Relevé de décisions :</u></p> <p>COPIL NATURA 2000 DU LITTORAL GIRONDIN</p> <p><u>Le 01/04/2026 à Hourtin</u></p>	<p><u>Objet:</u></p> <p>Présentation de l’animation Natura 2000 des 2 sites FR7200697 et FR7200703 sur la période 2025-2026 par l’Office national des forêts (portage Région).</p> <p>Présentation de l’animation Natura 2000 du site FR7200678 (portage Etat).</p>

Membres du COPIL présents :

Présidence du COPIL :

Mme. Sandrine Hernandez – Région N-A et
M M. Antoine Cossais – DDTM 33

M. Pierre Roustit– DDTM 33,
M. Joseph Pasquier – DDTM 33,
Mme. Camille Tricot – ONF,
Mme Zélie Orliac – ONF,
M. Jean-Baptiste Maisonnave - ONF,
Mme Mathilde Chiaradia – ONF,
M. Alexandre Pellé – ONF,
Mme Mélanie Saule – ONF.
M. Thierry Laubian – OFB/UTO,
Mme. Célia Gasperini – Région N-A,
M. Jean-Pierre Millet – Mairie de Carcans,
M. Christian Lalanne – Mairie de Carcans,
Mme. Corinne Fritsch – Mairie de Lacanau,

M. Alain Bouchon – Mairie de Grayan-et-l’Hôpital,
Mme. Eleonore Geneau - Mairie de Lacanau,
Mme. Laetitia Maloubier – PNR Médoc,
M. Cyril Forchelet – RNN Etang de Cousseau,
M. Christophe Monferrand – Société Linéenne de Bordeaux,
Mme. Julie Galice – Office Tourisme Médoc Atlantique,
M. Etienne Barthelemy – SDIS 33,
Mme. Estelle Jardot – SIAEBVELG Lacs médocains,
Mme. Birgitte Bertin – Vive la Forêt,
M. Laurent Dupouy – Pirate Bike VTT,
M. Tanguy Moal - Pirate Bike VTT,
M. Jean-Baptiste Lapeyre - Pirate Bike VTT,
Mme. Christine Braz – Equiliberté 33,

Ordre du jour :

- Tour de table
- Présentation de l'animation des sites (Camille Tricot):
 - o Bilan des actions réalisées lors des animations allant de 2019 à 2023
 - o Bilan de l'année 2025/2026 : synthèse des actions
 - o Perspectives 2026-2027.
- Questions diverses

1. Introduction

Introduction de Madame la Présidente Sandrine Hernandez (Région) et de Monsieur Antoine Cossais (DDTM 33).

Un tour de table est effectué.

2. Présentation de l'animation des sites du littoral girondin par l'ONF

Cadre de l'animation actuelle :

Dans le cadre d'un marché d'animation sur la période 2025-2028 et du bon de commande associé sur la période 2025-2026, l'Office National des forêts assure l'animation de deux sites Natura 2000 situés en Gironde :

- FR7200697 « Boisements chênes verts des dunes du littoral girondin »
- FR7200703 « Forêt de la Pointe de Grave »

Contexte particulier de reprise d'animation :

Jusqu'en juillet 2023, l'ONF assurait l'animation de trois sites Natura 2000 : les deux sites cités ci-dessus et le site FR7200678 des « Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret ». La loi 3DS du 31/02/2022 a transféré le pilotage de gestion des sites N2000 terrestres vers les Régions à compter du 01/01/2023. L'Etat a donc conservé le portage du site mixte FR7200678 et la gestion des sites FR7200697 et FR7200703 a été transférée à la Région Nouvelle Aquitaine.

La précédente animation des trois sites a pris fin en juillet 2023. Le marché d'animation lancé par la Région en 2023 a été déclaré infructueux et les sites sont alors restés sans animation de juillet 2023 à avril 2025, où le marché a été obtenu par l'ONF.

Concernant le site mixte des Dunes du littoral girondin, sans marché lancé jusqu'à ce jour, l'animation est assurée par l'Unité Nature du Service Eau et Nature de la DDTM de Gironde.

Contexte de reprise du COPIL :

Le dernier Comité de Pilotage Natura 2000 des trois sites date du 13/11/2018 (lacune d'animation de 2018 à 2020, COVID 19, latence d'animation 2023-2025).

Ce COPIL présentera alors, en plus des actions de la première année de l'animation en cours pour les sites FR7200697 et FR7200703, les actions d'animations réalisées sur les trois sites par l'ONF jusqu'à la fin du précédent marché.

Camille Tricot, chargée d'études et animatrice Natura 2000 présente l'ensemble des actions effectuées entre 2018 et 2026 sur les 3 sites suivants :

- N2000 FR7200697 « Boisements chênes verts des dunes du littoral girondin »
- N2000 FR7200703 « Forêt de la Pointe de Grave »
- N2000 FR7200678 « Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret »

3. Questions diverses et échanges

Présentation des 3 sites par l'animatrice ONF

Intervention de C.Gasperini – Région NA :

Rappel du contexte : la compétence de la mise en œuvre des directives européennes encadrant N2000 était assurée depuis 30 ans par l'Etat (DDTM). La loi 3DS du 21/02/2022 a confié le pilotage de la gestion des sites Natura 2000 terrestres aux Régions à compter du 1er janvier 2023 (soit 235 sites terrestres).

Présentation de l'historique de l'animation des 2 sites terrestres par l'animatrice ONF avec notamment un premier marché infructueux en 2023.

Intervention de S.Hernandez– Région NA :

Proposition : acter les dates de l'actuelle période d'animation de trois ans, allant du 03/04/2025 au 02/04/2028.

➔ **Proposition validée à l'unanimité**

Présentation de l'historique de l'animation du site mixte par A.Cossais de la DDTM 33.

La DDTM est aujourd'hui l'autorité de portage de l'animation et président du COPIL pour le site N2000 FR7200678 « Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret ».

Selon les possibilités de financement à venir par la Région Nouvelle-Aquitaine, une consultation écrite générale des collectivités du territoire pourrait bientôt avoir lieu.

Présentation de la communication effectuée ces dernières années.

L'animatrice rappelle que des plaquettes « Lézard ocellé » sont à disposition lors du COPIL.

Dans le cadre du projet « Dunes United » : mise en place de jumelages expérimentaux entre structures gestionnaire d'aires protégées au sein de l'Union Européenne, 4 webinaires sont prévus entre 2026 et 2027. Plusieurs participants demandent s'ils pourraient y participer.

Il est prévu d'y convier les membres des différents COPIL Natura 2000. La date du premier webinaire n'est pas encore fixée mais il devrait avoir lieu courant juin.

Présentation projet Mécénat Restauration et création de mares retro-littorales en Gironde et dans les Landes : 2026-2028

Intervention de J-B.Maisonnavé – ONF :

L'AAP Natura 2000 de 2021 a permis de lancer des projets mares de plus grandes ampleurs dans le but de créer un véritable corridor écologique de l'habitat mare. Cet inventaire financé dans le cadre d'un appel à projet N2000 sert de base à d'autres projets que ce soit dans le cadre de financement N2000 ou autres (Mécénat, Agence de l'Eau ...).

Partenariat avec la Société Nationale de la Protection de la Nature

Intervention d'A.Pellé – ONF : le partenariat avec la SNPN a permis de restaurer des mares dans la Réserve Naturelle Nationale d'Hourtin en les recreusant et en les élargissant. Les suivis après travaux des mares ont été faits via ce partenariat. À l'échelle de la RNN, des suivis PopAmphibiens sont fréquents, les autres suivis (Odonates ou flore) sont plus disparates (faible disponibilité des experts ONF et budget du financement de la RNN Hourtin en baisse).

Intervention de C.Monferrand – Société linéenne de Bordeaux : il est étonnant de voir apparaître l'espèce « Saule hasté » dans l'inventaire de la SNPN : espèce normalement présente dans les secteurs polaires. La SNPN sera interrogée sur ce sujet.

Focus sur la RNN Hourtin (par A.Pellé – ONF) :

Il existe deux documents régissant la RNN, le plan d'aménagement forestier (2011-2030) et le plan de gestion de la réserve (2020-2030). Une refonte des deux est prévue pour 2030. Pour l'instant les deux sont compatibles (exploitation forestière + biodiversité), il s'agit de « Se servir de la réserve comme d'un laboratoire » et de trouver un équilibre.

A. Pellé fournit quelques explications sur le plan de gestion en vigueur au sein de la RNN, qui prévoit notamment de tendre vers une futaie irrégulière de pins, de limiter les surfaces de coupe définitive, de valoriser les boisements de chênes verts, de conserver des îlots de senescence en libre évolution, de créer et restaurer des mares et enfin de poursuivre des actions de communication et de sensibilisation.

Présentation du site « Pointe de Grave »

Intervention de J-B. Maisonnave – ONF :

Le massif forestier de la pointe de Grave est un site multi-proprétaires : l'ONF pour la forêt domaniale, le Conservatoire du Littoral, le Grand Port Maritime de Bordeaux (banc d'accrétion St Nicolas) et le Département de la Gironde (ENS).

Un projet de plan de gestion synchrone, pour une gestion coordonnée de cet espace, était initialement porté par les acteurs, mais finalement chaque site a son propre document avec néanmoins une trame commune.

En termes de gestion, l'ONF est gestionnaire de la forêt domaniale ainsi que de l'ENS. La gestion du site du Conservatoire du littoral par l'ONF a pris fin en 2025. Un éventuel renouvellement est en attente d'une convention cadre entre l'ONF et le Conservatoire du littoral au niveau national.

L'ONF a également travaillé avec le Grand port maritime de Bordeaux pour établir un plan de gestion du banc St Nicolas, avec un financement mécénat. Malheureusement le partenariat avec le port de Bordeaux n'a pas pu aboutir.

Focus programme LIFE sur les abeilles sauvages du PNR Médoc

Intervention de L.Maloubier – PNR Médoc :

Plusieurs coupelles ont été placées pour inventorier toutes les espèces d'abeille présentes (protocole de Moriecke) une fois par mois de mars à octobre pendant toute la durée du projet.

Focus « Conservation du Gravelot à collier interrompu en Gironde » (GCI)

L'opération « On marche sur des œufs » rassemble les structures intervenantes sur le suivi du GCI, notamment la LPO, le Conservatoire du littoral, et l'ONF. Pour rappel, l'ONF dans le cadre de l'Observatoire de la côte Nouvelle Aquitaine réalise des relevés de GCI chaque printemps sur l'ensemble du linéaire côtier de Nouvelle Aquitaine. Les campagnes de suivis réalisées dans le cadre de l'OCNA permettent de définir spatialement des zones à enjeux essentiels pour la nidification du Gravelot.

Focus « Suivi Chiroptère Forêt Pointe de Grave »

Intervention de L.Maloubier – PNR Médoc :

Suivis hivernaux effectués sur 6 hivers notamment dans des bunkers, qui ont permis de mettre en évidence la présence de deux espèces particulièrement rares : le Grand rhinolophe et le Murin de Bechstein.

- ➔ Mise à jour des FSD à effectuer, car les chiroptères ne sont pas identifiés dans le DOCOB du site des Boisements à chênes verts et des espèces sont manquantes dans celui de la Forêt de la Pointe de la Grave : prévue sur 2026 en lien avec la DREAL (le PNR Médoc et le SIAEBVELG ont prévu des mises à jour pour leurs sites N2000 qui sont proches du site de la Pointe de Grave)
- ➔ Potentiel contrat N2000 pour 2027 (E2 du DOCOB : prio 1) ou mécénat sur la protection des habitats de ces espèces de chiroptères.

Intervention de C.Gasperini – Région NA :

La période de financements des AAP Contrats Natura 2000 via des fonds européens se finit en 2028, des réflexions sont en cours au niveau de la Région NA sur une relance de l'AAP en 2027 et sur la temporalité des projets financés.

4. Conclusions:

Mme Sandrine Hernandez - Région NA soumet au vote le bilan des actions menées en 2025 – 2026 ainsi que les perspectives 2026-2027.

Proposition validée à l'unanimité